



## INSCRIPTION VERTEBRES RECENTS

Cette instruction décrit les modalités d'inscription d'un numéro de registre sur les spécimens conservés en squelette de la collection des vertébrés récents.

	<b>Acteur</b>	<b>Etape</b>
1	Gestionnaire de collection	Placer le spécimen dans un local ad-hoc pour mener à bien l'inscription du numéro sur le spécimen (laboratoire, bureau, espace lumineux, ...).
2	Gestionnaire de collection	Préparation de la surface de marquage. Vérifier si la zone du spécimen où le numéro sera inscrit (zone de marquage) est propre et sèche. Pour les matières poreuses: prévoir une sous-couche (ex: Paraloïde B72 ou vernis à ongle).
3	Gestionnaire de collection	Inscrire le numéro de registre au minimum sur un os du squelette à l'aide d'encre de Chine. Laisser sécher.
4	Gestionnaire de collection	Mettre si nécessaire une fine couche de protection (ex: Paraloïde B72 ou vernis à ongle) sur le numéro préalablement inscrit et laisser sécher.
5	Gestionnaire de collection	Pour les spécimens de très petite taille, le marquage ne se fera qu'au niveau du crâne si réalisable. Une étiquette sera placée dans la boîte ou tube en polystyrène/polypropylène et le numéro de registre sera également inscrit sur le couvercle à l'aide d'étiquettes adhésives.
6	Gestionnaire de collection	Le spécimen est rangé dans le conservatoire ad-hoc.